



SAINT-OUEN-SUR-SEINE



QUARTIER  
CENTRE-VILLE-CORDON

## **Conseil de quartier Centre-Ville-Cordon**

### **Réunion publique du 5 décembre 2022 – 18h30**

### **Maison de la Vie Associative et du Citoyen (27 avenue Gabriel Péri)**

### **Compte rendu des échanges**

#### **Participant-e-s :**

21 habitant-e-s

#### **Élues présentes :**

- Sidonie Baignères, Adjointe déléguée à la démocratie locale
- Michèle Coadic, Conseillère déléguée au dialogue citoyen
- Sabrina Decanton, Adjointe déléguée à la transition écologique, référente du conseil de quartier
- Sophie Dernois, Adjointe déléguée à la culture, à la petite enfance et aux seniors, référente du conseil de quartier

Sidonie Baignères et Michèle Coadic ont introduit la rencontre en rappelant la volonté de la Ville en lançant les conseils de quartier : créer une instance de dialogue démocratique permettant aux habitant-e-s d'échanger sur les sujets locaux et de construire des initiatives collectives pour le quartier, dans une démarche d'expérimentation et d'amélioration permanente. Le conseil de quartier est ouvert à toutes celles et ceux qui habitent ou travaillent dans le quartier. Ce sont les habitant-e-s qui le font vivre. Les participant-e-s sont invité-e-s à en parler largement autour d'eux-elles pour que ces instances soient aussi représentatives que possible.

Après un rappel de l'historique du conseil de quartier, le déroulé et l'ordre du jour de la soirée ont été présentés. Celui-ci a été constitué par le biais des échanges issus des groupes de travail et grâce aux contributions des habitant-e-s à un formulaire publié sur la plateforme « Je Participe » envoyé en amont de la rencontre aux personnes inscrites au conseil de quartier.

La synthèse des contributions a ainsi permis de dégager plusieurs sujets de discussion pour cette réunion plénière:

- 1. Implantation d'une boîte à livres / boîte à dons dans le quartier**
- 2. Groupe de travail sur les aménagements**
- 3. Création d'un îlot de fraîcheur participatif au 71 rue Anselme**
- 4. Sécurisation piétonne autour du groupe scolaire de la Fontaine**
- 5. Présentation de la Régie des Quartiers**

## 1. Implantation d'une boîte à livres / boîte à dons dans le quartier

Afin de favoriser le partage, une économie solidaire et circulaire, la Ville et Plaine Commune souhaitent installer 6 boîtes à livres réalisées par les Ateliers municipaux dans les différents quartiers. Les participant-e-s ont été invité-e-s à choisir parmi trois emplacements dans le quartier. **C'est l'emplacement situé devant l'Espace 1789, rue Bachelet, qui a recueilli le plus de voix.**

## 2. Groupe de travail sur les aménagements

Une première réunion du groupe de travail du conseil sur les aménagements du quartier et le projet de renouvellement urbain s'est tenue en octobre avec l'équipe de la Maison des projets. L'objectif était de remettre à jour les participant-e-s sur les grandes lignes du projet et de définir les prochaines étapes et objets de concertation à venir (configuration des espaces publics, végétalisation, circulations, etc.)

Les aménageurs seront désignés au 2<sup>e</sup> semestre 2023, les modalités et le calendrier de concertation sont en cours d'élaboration avec la Maison des Projets avec l'objectif d'associer les habitant-e-s tout au long de la démarche et de diffuser l'information au plus grand nombre. [Une nouvelle réunion publique d'information sur l'ANRU Cordon s'est tenue le 2 décembre.](#)

## 3. Création d'un îlot de fraîcheur participatif 71 rue Anselme

Le projet a été présenté par Ludivine, habitante du quartier et membre de l'association EducEcolo.

Une réunion de travail associant des membres du conseil de quartier s'est tenue début novembre. Dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Ville au mois de juillet 2022 pour l'animation et la gestion de la parcelle du n°71 rue Anselme, l'association EducEcolo a été désignée comme porteuse du projet. L'objectif étant d'y développer un îlot de fraîcheur tout en créant un espace de partage et de convivialité ouvert à toutes et tous.

[Le projet est en construction et prévoit pour l'instant :](#)

- Le réaménagement et la végétalisation de la parcelle avec l'appui technique de la Serre Wangari
- La mise en place de veillées lors des beaux jours permettant la transmission d'histoires, de contes et de mythes
- Des cafés-parents et des moments de goûter pour les plus jeunes permettant d'aborder des sujets de santé et de prévention dans un format ludique
- La mise en place de partenariats avec des acteurs et associations locales (ex : Espace 1789, Régie des Quartiers ...).

Dans la mesure où l'espace serait fermé la nuit pour des raisons de sécurité et de tranquillité, l'idée est de développer des permanences pour accueillir les usagers.

[À ce titre, les habitants volontaires peuvent s'impliquer dans le projet pour :](#)

- Effectuer des permanences d'accueil
- S'occuper des plantations
- Embellir la parcelle

- Participer et proposer des ateliers de transmission.
  - Développer des partenariats locaux et proposer de nouvelles idées
- **Si vous êtes intéressé-e par ce projet, vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante : [ilot.anselme@gmail.com](mailto:ilot.anselme@gmail.com)**

Questions - réponses :

***Quand est-ce que la parcelle ouvrira ? Quelles interactions entretiendra la parcelle avec les habitants du quartier et l'Espace de Vie Sociale (EVS) Joli Mai?***

- Les travaux d'aménagement de la parcelle débuteront entre fin décembre et début janvier (mise à niveau du terrain, désherbage, traçage des sillons ...) et elle sera accessible dès le printemps 2023. Comme précisé précédemment, la structure a pour vocation de nouer des partenariats locaux. Une collaboration avec l'EVS Joli Mai est engagée.

***Des arbres seront-ils plantés ?***

- La plantation d'un arbre à grand développement, et de plusieurs petits arbres, est prévue dans le projet.

***Au vu de l'état d'autres parcelles dans la ville, comment s'assurer de la propreté de cet espace ? Comment être sûr qu'il ne deviendra pas un lieu d'entrepôt pour ordures ?***

- L'espace sera entretenu par des bénévoles selon le principe d'un jardin participatif. Ludivine évoque la Régie des Quartiers (**voir ci-après**) pour assurer ponctuellement l'entretien de la parcelle sous condition de disposer des ressources financières suffisantes.

#### **4. Sécurisation piétonne autour du groupe scolaire de la Fontaine**

- Didier Couval du service territorial de voirie de Plaine Commune a présenté le projet en précisant qu'il avait été dessiné sur la base d'échanges préparatoires avec les parents d'élèves de l'école. Ce réaménagement avait été identifié comme axe de travail par l'équipe d'animation du Conseil. Il prévoit notamment au niveau de la rue de l'Union un élargissement conséquent du trottoir côté pair (près de 3 mètres de largeur totale) et un alignement du trottoir impair (gain de 50cm). Au niveau de la rue du Progrès, un espace de stationnement vélos est prévu avec la pose d'arceaux.
- Le projet démarrera au mois de janvier 2023 au plus tard, dans la mesure où Plaine Commune dispose déjà d'une enveloppe financière dédiée à ce projet.
- Le projet prévoit également l'aménagement d'une zone de stationnement pour les deux-roues motorisés dans la rue du Progrès pour limiter le stationnement sauvage sur les trottoirs de la rue de l'Alliance qui gêne la circulation des poussettes. Ce stationnement sauvage fera l'objet d'une verbalisation renforcée.

- L'élargissement du trottoir côté pair implique, par ailleurs le déplacement d'une place de stationnement pour personne en situation de handicap. Il est évoqué la possibilité de relocaliser cet emplacement à l'intersection de la rue Claude Monet et de la rue du Dr. Bauer au niveau de la pharmacie pour faciliter l'accès aux soins aux personnes à mobilité réduite. Une démarche de consultation sera engagée auprès de la personne à l'origine de la place GIG-GIC à cet emplacement, bien qu'il soit rappelé que ces places ne sont pas attribuées à un bénéficiaire unique.
- Une autre question a été posée sur la circulation vélo dans la rue, qui pourrait être rendue plus difficile. Didier Couval a précisé que malgré l'élargissement du trottoir, la largeur de la chaussée permettrait bien le croisement confortable d'un véhicule et d'un vélo dans cette nouvelle configuration, conformément aux normes sécuritaires en vigueur.

## 5. Présentation de la Régie des quartiers

Violaine Chantrel, chargée de préfiguration de la Régie des quartiers a présenté le projet : la Régie des quartiers est une structure associative qui s'est tout récemment implantée au 46 rue du Dr. Bauer. Elle vise plusieurs objectifs :

- Améliorer le cadre de vie et créer du lien social sur la ville de Saint-Ouen
- Favoriser l'insertion au niveau local en recrutant des Audonien-ne-s éloigné-e-s du travail ou rencontrant des freins à l'emploi.
- Apporter des solutions locales, solidaires et écologiques aux problèmes que les acteurs institutionnels (municipalité, bailleurs sociaux, Plaine Commune) n'arrivent pas à résoudre. Cela peut être des missions de gestion de déchets (collecte, réemploi, recyclage), des entretiens d'espaces verts, des petits travaux et des missions de logistique (ex : aide au déménagement des locataires du parc social).

La participation des habitant-e-s et la collaboration avec le milieu associatif est un principe de fonctionnement majeur de la Régie. À titre d'exemple, une partie du conseil d'administration de la Régie est composé d'habitant-e-s.

L'association a également pour ambition de développer des animations sociales dans les quartiers en lien avec les acteurs associatifs et les habitant-e-s. À plus long terme, la structure souhaite s'investir dans la lutte contre la précarité alimentaire et développer un service de livraisons solidaires par vélos-cargos.

Questions - réponses :

### ***La Régie des quartiers, ne constitue t-elle pas un doublon avec les missions des services de la Ville ou de Plaine Commune sur l'entretien des espaces verts par exemple ?***

- La Régie a connu une période de préfiguration d'un an au cours duquel des marchés potentiels sans concurrence avec d'autres services ont été identifiés. Elle constitue un prestataire solidaire local, qui répond au même titre que les autres structures à des appels d'offres et des appels à projets publiés par la ville ou Plaine Commune. Au sujet des espaces verts, il va y en avoir de plus en plus sur la ville.

Plaine Commune emploie déjà deux structures d'insertion pour l'entretien de ses espaces verts mais de nouveaux marchés peuvent être attribués à la Régie.

***Les habitant-e-s peuvent-ils demander des services à la Régie ou est-ce uniquement réservé aux acteurs institutionnels ?***

- À moyen terme, les particuliers et les copropriétés pourront également demander des services à la Régie. Cependant, dans cette phase de structuration du modèle économique de l'association, la Régie se concentre sur des marchés publics avec un volume conséquent et une certaine régularité.

## **6. Autres sujets**

***Quel avenir pour l'école Bachelet ? Est-ce qu'il y aura des groupes de travail sur le sujet ?***

- Le bâtiment va cesser d'être une école à la fin de l'année scolaire car de nouveaux groupes scolaires vont ouvrir. Un usage transitoire du bâtiment est en cours de définition. Dans un second temps, le nouveau projet pérenne qui sera développé sur ce site fera l'objet d'une concertation avec les habitant-e-s.

***Construction 21 a fait une étude qui montre que Saint-Ouen est la troisième commune la plus chaude de la petite couronne et la deuxième la plus chaude de Seine-Saint-Denis. L'arrêt de la bétonisation est ainsi un enjeu majeur dans la Ville, il faut arrêter de construire.***

- Les élu-e-s partagent le constat d'une densification importante de la Ville qui résulte en partie de projets lancés sous les mandatures précédentes. Depuis 2020, certains projets ont néanmoins pu être amendés dans le sens d'une densification moins importante avec la limitation de la hauteur de certains nouveaux immeubles par exemple. Sur les parcelles qui appartiennent à la Ville et qui n'ont pas été vendues, les nouveaux projets proposés vont systématiquement dans le sens d'un renforcement de la nature en ville (exemple des parcelles rue Anselme, rue de l'Hermet ou rue Louis Dain dans le quartier Garibaldi voisin).

***Pourquoi ne pas faire de la végétalisation des toits un sujet de travail ?***

- Il n'y a pas aujourd'hui de projets d'habitant-e-s sur le sujet mais cela pourrait bien sûr faire l'objet d'un groupe de travail. Il faudra cependant réfléchir aux différentes contraintes (toits éligibles, qui peuvent supporter une masse de terre importante etc.).

***Serait-il possible d'installer des panneaux solaires sur les terrasses rue Claude Monet ?***

- Il n'y a pas de certitude aujourd'hui de pouvoir en installer sur les immeubles de la rue Claude Monet mais un appel à projet a été lancé pour l'installation de panneaux solaires sur la toiture du groupe scolaire de La Fontaine, seul bâtiment public du secteur répondant aux contraintes techniques. C'est [Plaine Énergie Citoyenne](#), une coopérative d'habitant-e-s basée à Saint-Denis qui a remporté cet appel à projets.

***Nous avons été tenu-e-s au courant très tardivement de la réunion ANRU vendredi dernier. Comment faire pour la suite et éviter de reproduire ce cas de figure ?***

- Le projet de Renouveau urbain ne s'achèvera qu'à horizon 2028, il y aura donc beaucoup d'autres temps d'information et de concertation. Les aménageurs seront désignés à l'automne 2023 mais il y a déjà matière à concerter pendant cette période de pré-désignation. Les modalités et le calendrier sont en cours de définition avec l'équipe de la Maison des Projets. Les habitant-e-s seront tenu-e-s informé-e-s des prochaines échéances par différents moyens : site internet, boîtage, affichage et actions d'information en pied d'immeuble. Par ailleurs, les documents de présentation du projet sont consultables en ligne sur le site de la Ville.

### **Conclusions et perspectives pour le premier semestre 2023:**

- Début 2023, organisation d'une formation à destination de l'équipe d'animation du conseil de quartier sur la facilitation, l'animation de réunions et la prise de parole en public.
- Poursuite des projets du groupe de travail (îlot Anselme, végétalisation)
- Recueil de nouvelles idées qui pourront être travaillées par le conseil de quartier en lien avec les élu-e-s référent-e-s.
- La prochaine réunion plénière du conseil de quartier aura lieu au printemps 2023.

### **Ressources et inscriptions**

- Pour s'inscrire et recevoir les informations relatives au conseil de quartier : <https://jeparticipe.saint-ouen.fr/projet/inscription-conseils-de-quartiers-de-saint-ouen/>
- Pour s'inscrire à l'équipe d'animation du conseil, aux groupes de travail ou proposer de nouveaux thèmes de réflexion : envoyer un mail précisant vos noms, prénoms, téléphone, quartier et adresse à **conseilsdequartier@mairie-saint-ouen.fr**